

**LEGENDE**

**OCCUPATION DES SOLS**

- Centre urbain (bâti dense, nombreux commerces)
- Zone urbanisée autre que le centre urbain (bâti moins dense, vocation essentiellement résidentielle)
- Zone urbanisable (zone AU ou U du PLU)
- Zone d'activité
- Espaces boisés (zones d'expansion des crues de la Serein ou des crues torrentielles et zones d'infiltration des eaux pluviales sur la colline)
- Espaces agricoles ayant les mêmes fonctions que les espaces boisés

**ENJEUX PONCTUELS**

- Equipements importants:
- 1 : Stade
- 2 : Future gendarmerie
- 3 : Collège
- 4 : Groupe scolaire
- 5 : Futur hôpital
- 6 : Maison de retraite
- 7 : Hôtel de ville (crèche, centre médico-social)
- 8 : Groupe scolaire
- 9 : Gendarmerie actuelle
- 10 : Centre de secours
- 11 : Gymnase

**ENJEUX SPECIFIQUES AUX INONDATIONS**

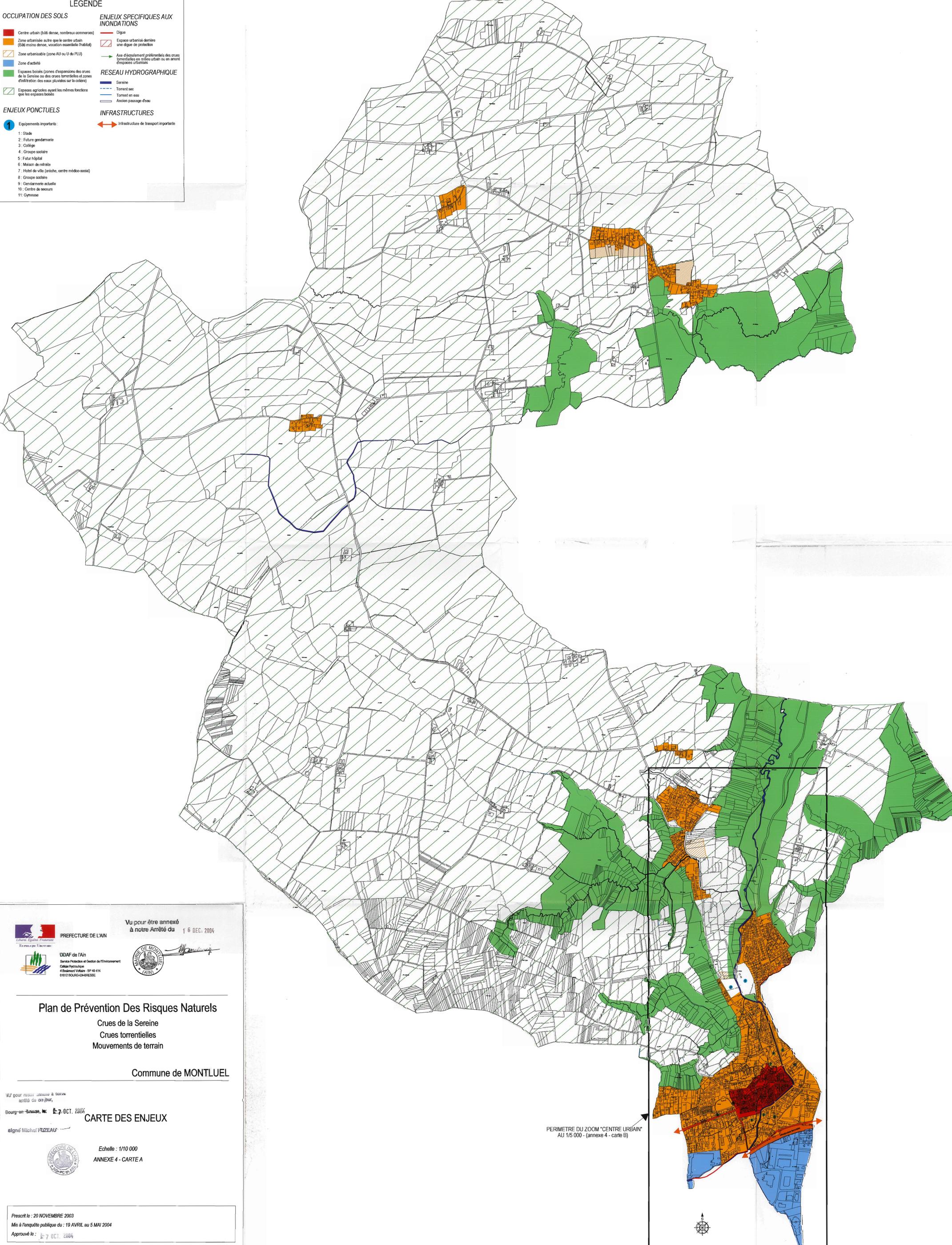
- Digue
- Espace urbanisé derrière une digue de protection
- Axe d'écoulement préférentiel des crues torrentielles en milieu urbain ou en amont d'espaces urbanisés

**RESEAU HYDROGRAPHIQUE**

- Serein
- Torrent sec
- Torrent en eau
- Ancien passage d'eau

**INFRASTRUCTURES**

- Infrastructure de transport importante



PREFECTURE DE L'AIN

Vu pour être annexé à notre Arrêté du 16 DEC. 2004



DDAF de l'Ain  
Service Prévention et Gestion de l'Environnement  
Cabinet Préventif  
4 Boulevard Voltaire - BP 40 414  
01012 BOURG-EN-BRESSE



**Plan de Prévention Des Risques Naturels**

Crues de la Serein  
Crues torrentielles  
Mouvements de terrain

Commune de MONTLUEL

VU pour avoir été annexé à notre arrêté du ce jour,

Bourg-en-Bresse, le 7 OCT. 2004

**CARTE DES ENJEUX**

signé Michel FIZEAU



Echelle : 1/10 000  
ANNEXE 4 - CARTE A

Prescrit le : 20 NOVEMBRE 2003  
Mis à l'enquête publique du : 19 AVRIL au 5 MAI 2004  
Approuvé le : 7 OCT. 2004

PERIMETRE DU ZOOM "CENTRE URBAIN"  
AU 1/5 000 - (annexe 4 - carte B)

